



MAIRIE DE MILLY-LA-FORET
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 05 OCTOBRE
2023
TABLEAU DES DELIBERATIONS

NUMERO D'ORDRE	NUMERO DE LA DELIBERATION	INTITULE	DECISION
1	DEL.05.10.23.01	Vente d'obligations assimilables du trésor et fermeture des comptes à terme	Adoptée à l'unanimité sans abstention
2	DEL.05.10.23.02	Approbation de l'ouverture de comptes à terme et placement de recettes	Adoptée à l'unanimité sans abstention
3	DEL.05.10.23.03	Placements financiers	Adoptée à la majorité (2 CONTRE de Madame GRANGIER et Madame BOSC BIERNE (pouvoir à Madame GRANGIER))
4	DEL.05.10.23.04	Décision modificative n°1 au budget principal de la Ville 2023	Adoptée à la majorité (3 CONTRE de Mesdames PAPI et FROGER et de Monsieur MACHADO (pouvoir à Madame PAPI) et 2 ABSTENTIONS de Madame GRANGIER et Madame BOSC BIERNE (pouvoir à Madame GRANGIER))
5	DEL.05.10.23.05	Fixation des tarifs communaux	Adoptée à l'unanimité sans abstention
6	DEL.05.10.23.06	Modification du prix d'acquisition de la parcelle cadastrée P484	Adoptée à l'unanimité (5 ABSTENTIONS de Mesdames GRANGIER, BOSC BIERNE (pouvoir à Madame GRANGIER), FROGER, PAPI et de Monsieur MACHADO (pouvoir à Madame PAPI))

7	DEL.05.10.23.07	Versement d'une aide exceptionnelle à la société milliacoise « Carbone Zéro » dans le cadre de la production du film « l'Everest en partage »	Adopté à l'unanimité sans abstention
8	DEL.05.10.23.08	Renouvellement de la convention de mise à disposition de la Halle au Club des Brocanteurs de Milly-la-Forêt pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2023	Adopté à l'unanimité sans abstention
9	DEL.05.10.23.09	Modification du règlement intérieur du Square aux Enfants	Adopté à l'unanimité sans abstention
10	DEL.05.10.23.10	Approbation de la convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service unique et aux bonus « mixité sociale », « inclusion handicap » et « territoire CTG » conclue entre la Commune et la CAF de l'Essonne pour le Square aux Enfants	Adoptée à l'unanimité (2 ABSTENTIONS de Madame GRANGIER et Madame BOSC BIERNE (pouvoir à Madame GRANGIER))
11	DEL.05.10.23.11	Approbation de la convention d'habilitation informatique « monenfant.fr » conclue entre la Commune et la CAF de l'Essonne	Adoptée à l'unanimité (2 ABSTENTIONS de Madame GRANGIER et Madame BOSC BIERNE (pouvoir à Madame GRANGIER))
12	DEL.05.10.23.12	Prise d'acte du rapport d'activité 2022 du SIARCE	Prise d'acte à l'unanimité sans abstention
13	DEL.05.10.23.13	Transfert de la compétence « mobilité propre » au SMOYS pour l'implantation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques	Adoptée à la majorité (3 ABSTENTIONS de Mesdames FROGER, PAPI et de Monsieur MACHADO (pouvoir à Madame PAPI) et 2 CONTRE de Mesdames GRANGIER et BOSC BIERNE (pouvoir à Madame GRANGIER))
14	DEL.05.10.23.14	Transfert de la compétence « gaz » au SMOYS pour faciliter la mise en œuvre du programme d'enfouissement des réseaux de la Commune	Adoptée à la majorité (4 CONTRE de Mesdames PAPI, GRANGIER, BOSC BIERNE (pouvoir à Madame GRANGIER) et de Monsieur MACHADO (pouvoir à Madame PAPI) et 1 ABSTENTION de Madame FROGER))

15	DEL.05.10.23.15	Annualisation du temps de travail pour les agents soumis au rythme scolaire	Adopté à l'unanimité sans abstention
16	DEL.05.10.23.16	Modification du tableau des emplois	Adoptée à la majorité (3 ABSTENTIONS de Mesdames PAPI et FROGER et de Monsieur MACHADO (pouvoir à Madame PAPI) et 2 CONTRE de Madame GRANGIER et Madame BOSC BIERNE (pouvoir à Madame GRANGIER))

Publié le 11 octobre 2023